

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 23 janvier 2019**

Le vingt trois janvier deux mille dix neuf à 19 h 00, les membres du Conseil communautaire, régulièrement convoqués le dix sept janvier deux mille dix neuf, se sont réunis à la salle des fêtes de Brottes sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'agglomération : 103

Membres du Conseil d'agglomération en exercice : 103

**PRESENTS : 62**

Christine GUILLEMY, Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Jacky BOICHOT, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Axel CAUSIN, Joël CLEMENT, Johann CLERC, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Michel COURAGEOT, Pierre DELAITRE, Florence DELFOUR, Jean-Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Marie-Thérèse DORE, Michel DRIOUT, Stéphane EMERAUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FOURNIE, Gilbert GEORGEMEL, Claude GEORGES, Jacky GILLET, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christophe GUYOT, François GUYOT, Marie-Noëlle HUBERT, Béatrice JEHLE, Arnaud LAMOTTE, Michèle LEMAIRE, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Yolande MARTINOT, Michel MENET, Laurence MEUNIER, Cyril MOUSSU, Marie-Christine MURGIDA, Anne-Marie NEDELEC, Valérie NEDELEC, Véronique NICKELS, Laurent PELLOUARD, Nicolas PIERRE, Patrick POINSOT, Patrick PRODHON, Claude REMY, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Jacky RUBINI, Bernard VIALLETEL, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ, Anne-Marie LALLEMAND est représentée par Anne STAFINIAC, Jean-Luc RAILLARD est représenté par Norbert AHLRICHS, Guy URSCHER est représenté par Philippe HENRY

**EXCUSES : 19**

Laurence AÏDAN, Patricia ALBAR, Gérard BOCQUILLON, Patricia CUCCHI, Alain DOUILLOT, Anne-Marie GORSE, Christine HENRY, Philippe LESEUR, Denis MAILLOT, Stéphane MARTINELLI, Frédéric MUTZ, Sophie NOEL, Catherine PAZDZIOR, Frédéric PERRIN, Sylvie ROUX, Jean-Yves ROY, Catherine SFEIR, Philip VIEL, Daniel VOILLEQUIN

**ABSENTS : 22**

Jean-Louis BENOIT, Damien BONHOMME, Jean-Yves CHAGNET, Fabien CONTAL, Michel DERAMOND, Jean-Paul DIEUDONNE, Abbès DJANTI, Delphine GAUTIER-

SDIGHA, France GUITREAU, H  l  ne HALTZ, Patrice HUMBLLOT, Jean-Michel KONARSKI, Jean-Fran  ois LAMONTRE, Daniel MICHEL, Fanny MISA, Jean-Michel PASQUIER, Michel PAULIN, Daniel RENARD, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT, Patrick TILLAND, Franck TROMPETTE

**PROCURATIONS : 15**

Laurence A  DAN    Marie-Christine MURGIDA, G  rard BOCQUILLON    Jacky BOICHOT, Patricia CUCCHI    Michel ANDRE, Alain DOUILLOT    Didier COGNON, Anne-Marie GORSE    Anne-Marie NEDELEC, Philippe LESEUR    Jacky RUBINI, Denis MAILLOT    Christian DESPREZ, St  phane MARTINELLI    Christine GUILLEMY, Fr  d  ric MUTZ    Karine COLOMBO, Sophie NOEL    C  line BRASSEUR, Catherine PAZDZIOR    V  ronique NICKELS, Fr  d  ric PERRIN    Michel DRIOUT, Jean-Yves ROY    Fr  d  ric ROUSSEL, Catherine SFEIR    Paul FOURNIE, Daniel VOILLEQUIN    Patrick PRODHON

Madame la Pr  sidente ouvre la s  ance.

**N   2019/ 1 - Attributions de compensation provisoires 2019**

Apr  s en avoir d  lib  r  , le Conseil communautaire d  cide    raison de 73 Voix POUR, de 3 Voix CONTRE et de 1 ABSTENTION :

- d'arr  ter les montants des attributions de compensation provisoires pour les communes membres de la communaut   d'agglom  ration de Chaumont au titre de l'ann  e 2019 ;
- d'approuver les modalit  s de versement et de perception des attributions de compensation ;
- de mandater Madame la Pr  sidente pour notifier    chaque commune le montant des attributions de compensation provisoires 2019.

**N   2019/ 2 - Autorisation de signer les conventions de mise    disposition**

Apr  s en avoir d  lib  r  , le Conseil communautaire d  cide    l'unanimit   d'autoriser Madame la Pr  sidente    signer les conventions de mise    disposition au profit de la Commune de Froncles et du Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Agglom  ration de Chaumont.

**N   2019/ 3 - Tableau des postes**

Apr  s en avoir d  lib  r  , le Conseil communautaire d  cide    l'unanimit   d'approuver les transformations du tableau des effectifs permanents.

**N   2019/ 4 - Adh  sion    la charte de l'intermodalit   et des services    l'utilisateur en r  gion Grand Est**

Apr  s en avoir d  lib  r  , le Conseil communautaire d  cide    l'unanimit   :

- de prendre acte de la mise en place d'outils de gouvernance de la mobilit   : la charte de l'intermodalit   et des services    l'utilisateur en r  gion Grand Est ;
- d'autoriser Madame la Pr  sidente    signer ladite charte et tous documents aff  rents ;

N° 2019/ 5 - Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) - Modification de la composition et du nombre de membres au conseil d'administration

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de fixer le nombre d'élus et de membres nommés à 32 (soit 16 membres élus et 16 membres nommés) ;
- de retenir le scrutin de liste ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à accomplir toute formalité utile à l'exécution de la présente délibération.

N° 2019/ 6 - Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) - Désignation des représentants de la communauté au conseil d'administration

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide de procéder à la désignation des membres élus ayant vocation à siéger au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Sont élus à la majorité absolue, à raison de 53 suffrages obtenus, les élus ayant vocation à siéger au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) suivants :

- Catherine PAZDZIOR
- Didier COGNON
- Joël CLEMENT
- Laurence MEUNIER
- Valérie NEDELEC
- Abbès DJANTI
- Marie Christine MURGIDA
- Laurence AIDAN
- Patrice VOIRIN
- Jean Pierre DERREZ
- Michel COURAGEOT
- Francis MAJORKIEWIEZ
- Anne Marie GORSE
- Patricia CUCCHI
- Gilbert GEORGEMEL
- Jean Yves CHAGNET

N° 2019/ 7 - Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) - Modification des statuts

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les statuts du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à accomplir toute formalité utile à l'exécution de la présente délibération.

N° 2019/ 8 - Adhésion 2019 au Service Départemental d'Assistance Technique pour les domaines de l'Assainissement et de l'Eau Potable

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de solliciter l'assistance du SATE pour l'année 2019, au titre de l'Assistance dans le domaine de l'Assainissement pour un montant de 15 801,48 € et l'assistance dans le domaine de l'Eau Potable pour un montant de 6 437,64 €.
- d'autoriser Madame la Présidente à signer le bulletin d'adhésion au titre de l'année 2019.

N° 2019/ 9 - Avenant 7 à la Convention constitutive consolidée du GIP de préfiguration du PNN "Des Forêts de Champagne et Bourgogne"

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la rédaction de l'avenant 7 tel que proposé,
- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant 7 à la convention constitutive du GIP de préfiguration du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

N° 2019/ 10 - Détermination de la redevance Assainissement Non Collectif pour l'année 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 Voix POUR et de 1 Voix CONTRE :

- d'adopter la mise en place d'une redevance du service public d'assainissement non collectif,
- d'adopter son montant de 23,29 € HT/an.

N° 2019/ 11 - Approbation des tarifs d'exécution des contrôles dans le cadre de l'exercice du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter les tarifs précités des contrôles réglementaires du SPANC de l'Agglomération de Chaumont et d'autoriser la refacturation aux usagers sollicitant ces prestations.

N° 2019/ 12 - Convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes et conditions de la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé,
- d'approuver les modalités financières d'adhésion au Conseil en Energie Partagé des communes membres volontaires,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé avec les communes volontaires.

N° 2019/ 13 - Convention de mise à disposition du service de fourrière animale de l'Agglomération de Chaumont auprès d'une commune non membre ou d'une communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de mettre à disposition le service de fourrière animale aux communes non membres et aux communautés qui en feront la demande,
- d'acter cette mise à disposition par la signature d'une convention,
- donner tous pouvoirs à Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement à son représentant, pour signer les conventions avec les collectivités demandeuses.

N° 2019/ 14 - Avis relatif à la création d'un périmètre délimité des abords des monuments historiques

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable au Périmètre Délimité des Abords,
- de préciser que les dossiers de création desdits périmètres seront soumis à enquête publique, organisée conjointement avec la procédure d'élaboration de l'AVAP et de mise en compatibilité du PLU.

N° 2019/ 15 - Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social applicable sur le territoire de l'Agglomération de Chaumont

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter le plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de l'Agglomération de Chaumont.

N° 2019/ 16 - Appel à projets FISAC

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de décider de s'engager dans la démarche de l'Appel à Projets FISAC 2018, Opération Collective (OC) en milieu rural et en milieu urbain, portée par le Pays de Chaumont,
- de décider de porter l'engagement financier de l'Agglomération de Chaumont sur la durée de l'opération FISAC (3 ans) à hauteur de 112 524 € (CENT DOUZE MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE EUROS) hors frais et taxes soit 37 508 € HT/an à compter de l'année de décision sur l'appel à candidatures, sous réserve qu'elle soit favorable,
- de décider d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de dire que les crédits annuels seront inscrits aux projets de budget primitif de l'année correspondante à compter de l'année de la date de décision (favorable) sur l'appel à projets,
- de dire que l'Agglomération de Chaumont, la Communauté de Communes des Trois Forêts et la Communauté de Communes de Meuse Rognon acceptent de contribuer financièrement aux actions dont le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont est le maître d'ouvrage et ce, à travers les appels à cotisations adressés par le Pays.

N° 2019/ 17 - Pôle métropolitain Bourgogne - Sud Champagne - Portes de Paris - Modification des statuts

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux statuts du Pôle métropolitain Bourgogne- Sud Champagne- Portes de Paris ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à accomplir toute formalité utile à l'exécution de la présente délibération.

N° 2019/ 18 - Compte-rendu des actes passés par la Présidente

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire prend acte à l'unanimité des actes passés par la Présidente.

N° 2019/ 19 - Compte-rendu des actes passés par le Bureau

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire prend acte à l'unanimité des actes passés par le Bureau.

Fait à Chaumont, le 01 FEV. 2019  
La Présidente,



Christine GUILLEMY.